

Deux lycées d'élite s'ouvrent à la mixité sociale

Henri-IV et Louis-le-Grand, à Paris, recruteront leurs élèves de 2^{de} par la procédure en ligne Affelnet

Une petite révolution se prépare sur la montagne Sainte-Geneviève, dans le 5^e arrondissement de Paris. Les lycées Henri-IV et Louis-le-Grand ne recruteront plus leurs élèves de 2^{de} parisiens sur dossier mais à travers la procédure informatisée Affelnet, a appris *Le Monde*. Les deux établissements prestigieux perdent ainsi leur régime d'exception.

Sous l'impulsion du recteur, Christophe Kerrero, ancien directeur de cabinet de Jean-Michel Blanquer, l'académie de Paris mène depuis 2020 une réforme d'ampleur du système d'affectation des 15 000 élèves de 3^e dans 45 lycées publics de la capitale, avec une nouvelle sectorisation plus fine, autour de cinq établissements à privilégier par collège et un indice de position sociale (IPS), qui donne des points bonus au collège en fonction des classes socioprofessionnelles des parents.

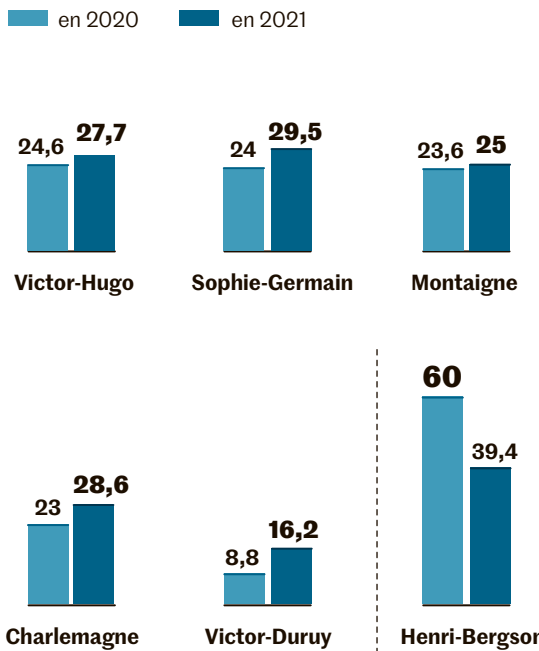
L'intégration des deux lycées d'élite à ce logiciel lancé en 2008 vient apporter une brique supplémentaire à ces évolutions. « *La réforme dans son ensemble a pour objectif d'apporter plus de transparence et plus d'équité. Henri-IV et Louis-le-Grand possèdent une forte visibilité et font figure de référence au niveau national. Ils ont vocation à montrer la voie en termes d'ouverture sociale* », affirme Claire Mazeron, la directrice académique des services de l'éducation nationale (Dasen) de Paris chargée des lycées. Malgré leur participation à des cordées de la réussite, un dispositif d'accompagnement des élèves défavorisés dans leur orientation, les deux établissements comptent moins de 9 % de boursiers en 2^{de} contre près de 24 % pour l'ensemble de l'académie.

Un certain mécontentement
Pour « *préserv*er un équilibre », cette intégration dans Affelnet doit se faire « *de manière progressive* ». Les deux lycées vont bénéficier d'aménagements pour leur première année sur la plateforme. Tous les collégiens parisiens pourront candidater à Henri-IV et à Louis-le-Grand sans distinction de secteur. Un quota sur la base de l'indice de position sociale des collèges d'origine – de l'ordre d'un tiers de collèges défavorisés, un tiers d'intermédiaires, un tiers de classes favorisées – est également à l'étude.

Il n'empêche. La communauté éducative des deux établissements ne voit pas la réforme d'un bon œil. Des parents de collégiens ont appris cette intégration en consultant le site de l'académie début janvier et, depuis, l'information se répand comme une

Plus de boursiers affectés dans les lycées les plus favorisés

Part de boursiers affectés au premier tour, par lycée, en %



Infographie : Le Monde • Source : Académie de Paris

trainée de poudre. Parents, élèves et enseignants affichent leur mécontentement. Sur la forme tout d'abord. « *Il aurait été normal que l'on soit consulté* », s'insurge Léonard Im, élu au conseil de la vie lycéenne de Louis-le-Grand. « *On ne s'y attendait pas du tout. Ce n'était pas à l'ordre du jour* », abonde Laurent Lemaire, professeur de mathématiques à Henri-IV.

Le recours à un algorithme, qui devient la norme en France pour l'entrée au lycée comme pour l'accès à l'enseignement supérieur, est déploré. « *Il est important que les enseignants s'impliquent et regardent les dossiers scolaires, les notes mais aussi les appréciations, pour voir de qui on va pouvoir obtenir le meilleur. Cet élitisme scolaire fonctionne. Il n'y a qu'à voir le nombre d'élèves que nous plaçons aux concours généraux* », met en avant Anne Paradas, enseignante

« On ne cherche pas à défendre la bourgeoisie parisienne, mais l'excellence au sein du service public »

ANTOINE BONNEVAL
responsable de la FCPE à Louis-le-Grand

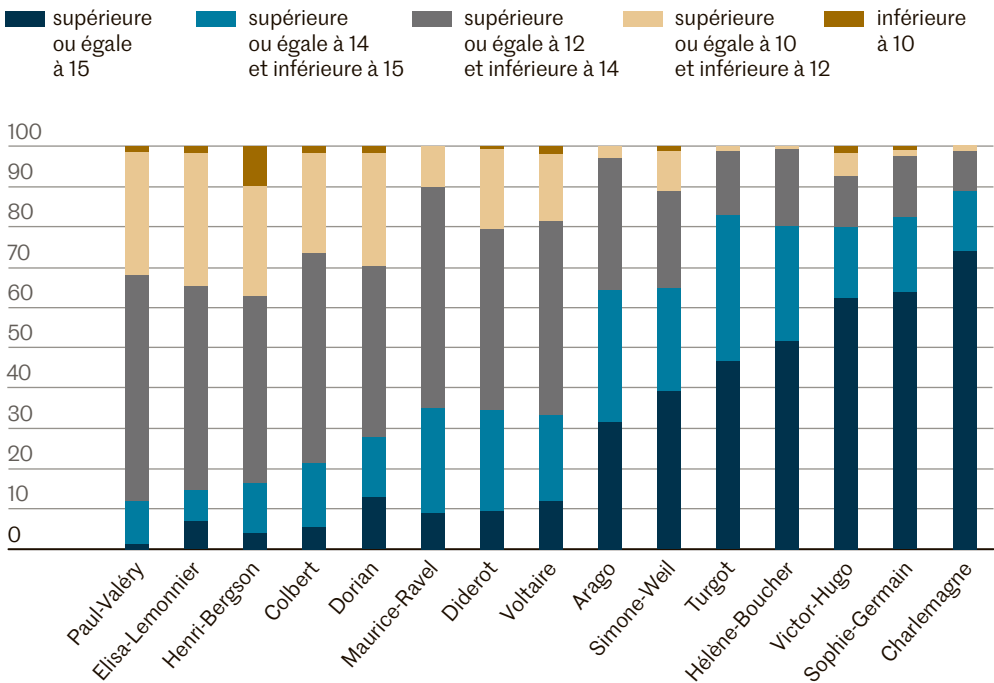
en mathématiques et responsable du SNES-FSU à Louis-le-Grand. « *Affelnet est une usine à gaz et ne détectera pas certains profils atypiques comme aujourd'hui* », affirme de son côté Léonard Im.

Parents, enseignants et élèves craignent une baisse du niveau, et avec elle de « *l'excellence à la française* ». « *Le traitement algorithmique ne permet pas de distinguer les bons, les très bons et les excellents élèves, s'inquiète Antoine Bonneval, responsable de la FCPE à Louis-le-Grand. On ne cherche pas à défendre la bourgeoisie parisienne mais l'excellence au sein du service public* ». « *Les informations sont encore parcellaires. On ne sait pas comment les critères vont être gérés* », tempère Catherine Roux, la représentante de la PEEP à Louis-le-Grand, mais il est important de « *ne pas perdre ce sur-mesure qui fait partie de l'identité de nos lycées* ». Beaucoup y voient un « *cadeau fait aux lycées privés* » du centre de Paris. « *La décision est présentée comme une recherche de mixité sociale, mais elle s'attaque à l'excellence publique pour la livrer au privé* », déplore Anne Paradas.

Les familles dénoncent aussi une rupture d'égalité entre les élèves parisiens et non parisiens. Les collégiens hors de l'académie de Paris, qui représentent environ 40 % des élèves de 2^{de} à Louis-le-Grand et 25 % à Henri-IV, continueront à postuler à travers une procédure sur dossier, légèrement renouvelée, en 2022.

Des niveaux scolaires plus équilibrés dans les lycées : Exemple avec les lycées de l'Est parisien

Répartition des élèves affectés en 2^{des} générales et technologiques par moyenne sur 20 de l'année de 3^e en 2021, en %



La ségrégation sociale entre les lycées de la capitale est en baisse de 33 % par rapport à 2020

de suivi de la réforme. Avec son équipe de recherche de l'Institut des politiques publiques (IPP), l'économiste a mené une enquête sur l'impact de cette première année de réforme sur la sociologie des lycées parisiens. Les premiers résultats se font sentir : la ségrégation sociale entre les lycées de la capitale est en baisse de 33 % par rapport à 2020. En clair, la réforme fait bouger la répartition des classes sociales au sein des lycées.

Les taux de boursiers ont ainsi évolué dès le premier tour d'affectation. Les lycées les plus favorisés comptent davantage de boursiers. Charlemagne, dans le 4^e arrondissement, est passé de 23 % à 28,5 % de boursiers entre 2020 et 2021, Victor-Duruy, dans le 7^e, de 8,8 % à 16,2 %, Sophie-Germain, dans le 4^e, de 24 % à 29,5 %. Dans le même temps, les lycées les moins favorisés ont vu leur proportion de boursiers baisser, à l'instar d'Henri-Bergson, dans le 19^e arrondissement, passé de 60 % à 39,4 % au premier tour d'affectation.

La ségrégation scolaire a également diminué de 28 % en un an, selon les chiffres du rectorat. Son objectif est de mettre fin aux lycées de niveau. L'écart-type de la note moyenne au brevet des élèves de 2^{de} des différents établissements a ainsi baissé de 9 % en un an, rendant le niveau scolaire à l'entrée en 2^{de} générale et technologique plus homogène. Exemple : le lycée Charlemagne, qui n'accueillait quasiment que des élèves dont la moyenne en 3^e dépassait les 15 sur 20, compte plus d'un élève sur cinq en 2^{de} avec une moyenne inférieure à 15 sur 20 à la rentrée 2021. « *C'est l'effet conjugué d'une sectorisation plus fine et du bonus accordé aux collèges défavorisés qui conduit à ces résultats d'un point de vue scolaire comme social* », affirme Julien Grenet. Plus de neuf élèves sur dix ont été affectés à moins de vingt-cinq minutes de leur collège de secteur.

Sur la base de ces conclusions, l'académie de Paris va encore conduire des ajustements pour la session 2022 d'Affelnet. La sectorisation pourrait évoluer à la marge, notamment dans le Sud-Ouest parisien, pour aboutir à davantage de mixité. Julien Grenet constate « *encore beaucoup d'autocensure* », alors il en est convaincu : « *Dans les années à venir, les comportements vont certainement évoluer* ». Y compris sur la montagne Sainte-Geneviève. ■

SYLVIE LECHERBONNIER

Un important trafic de drogue démantelé à Saint-Ouen

La police judiciaire de Seine-Saint-Denis a arrêté huit personnes soupçonnées d'avoir géré le point de deal de la cité Charles-Schmidt

Ils étaient considérés par la police comme une « *équipe de poids* », gérant à la fois l'approvisionnement et le deal de la cité Charles-Schmidt, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), un « *four* » – lieu de vente de stupéfiants – qui générait près de 80 000 euros de chiffre d'affaires hebdomadaire.

Judi 20 et vendredi 21 janvier, huit personnes âgées de 20 à 39 ans, parmi lesquelles deux femmes, toutes défavorablement connues des services de police, ont été interpellées en deux vagues par les enquêteurs du service départemental de police judiciaire de Seine-Saint-Denis, à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et Argenteuil (Val-d'Oise).

L'opération, minutieusement préparée après sept mois d'enquête menée avec le commissariat de Saint-Ouen, dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par une juge d'instruction du tribunal judiciaire de Bobigny, a permis la découverte de plus de 250 kg de résine de cannabis et 6 kg d'herbe dans un appartement et un véhicule utilitaire. « *Aucune arme n'a été retrouvée* », souligne une source policière, mais l'opération matérialise l'une des plus importantes prises dans le secteur, qui aboutit au démantèlement d'un point de deal parmi les plus rentables de Saint-Ouen. »

Particulièrement bien organisés, les suspects conservaient leur

stock dans le département voisin du Val-d'Oise, estimant que la pression policière y était moindre qu'en Seine-Saint-Denis, et approvisionnaient régulièrement le « *four* » de la cité Charles-Schmidt grâce à des coursiers chargés d'y apporter la marchandise en empruntant des véhicules de transport avec chauffeurs (VTC).

Conflit sanglant

Située à 250 mètres de la station de métro Garibaldi, sur la ligne 13, la cité Charles-Schmidt, qui compte 113 logements, a été classée parmi les « *zones de sécurité prioritaire* » en 2013, puis incluse dans les « *quartiers de reconquête républicaine* », en 2019.

Depuis quelques mois, le trafic y a bénéficié d'un net regain en raison d'opérations de « *pilonnage* » des forces de l'ordre menées dans d'autres zones de la commune de Saint-Ouen, comme la cité Michélet, qui ont entraîné un report de la clientèle vers Charles-Schmidt. Comme d'autres quartiers de la ville, cette cité se retrouve, depuis plusieurs années, au cœur de violents affrontements entre trafiquants de drogue pour le contrôle du commerce de cannabis.

Le conflit sanglant avec un certain Mehdi El Zohairi, surnommé « *Malsain* », présenté comme le gérant du point de deal de la cité des Boute-en-Train, avait conduit à l'assassinat, en août 2019, de Mo-

hamed Gacem alias « *Cyborg* », soupçonné alors de diriger le trafic. S'en était suivie une longue guerre. En septembre 2020, deux jeunes hommes avaient été retrouvés morts par balles dans une cave de la cité Soubise. Le 16 février 2021, un jeune homme de 25 ans avait été grièvement blessé par balles cité Cordon après qu'un homme de 26 ans avait été battu à mort, à quelques mètres de là, un mois et demi plus tôt.

En juillet 2021, la police avait joué un énième règlement de comptes en interpellant un trentenaire transportant un fusil d'assaut de fabrication yougoslave.

Depuis l'évacuation des quatre derniers appartements occupés

de la cité des Boute-en-Train, en décembre 2021, le trafic se concentre désormais entre les quartiers Zola-Arago, dans le sud-ouest de la ville, celui du 8-mai-1945, à deux pas de la mairie et, enfin, celui de Charles-Schmidt, une cité sur laquelle El Zohairi, aujourd'hui en fuite, est soupçonné d'avoir fait main basse. En décembre 2020, l'un de ses lieutenants, baptisé « *Mojito* », officiellement agent municipal, avait été interpellé puis incarcéré. Il avait été remplacé par d'autres, parmi lesquels un homme surnommé « *Sphynx* ». Ce dernier figure parmi les personnes interpellées vendredi. ■

ANTOINE ALBERTINI ET SIMON PIEL